Cfdt: AVIATION CIVILE FOCUS

Protocole social 2016-2019

Séance de signature au Ministère

FOCUS N° 23 – 19 JUILLET 2016

Intervention du SPAC CFDT

Monsieur le Ministre,

Il aura fallu l'action conjuguée de toutes les organisations syndicales de la DGAC pour que la Fonction Publique et le Budget, avec votre aide Monsieur le Ministre, reviennent à la raison et acceptent de stopper à partir de 2017 l'hémorragie d'emplois à la DGAC.

A cette raison imposée par la détermination des personnels, les adhérents du SPAC CFDT, que notre organisation syndicale a consultés avant de déterminer sa position, ont répondu par un vote de raison, qui permet aujourd'hui aux représentants que nous sommes de valider ce protocole social.

Raison n'est pas passion, et si les mesures statutaires et indemnitaires et surtout la garantie du maintien du volume d'emplois sont à considérer, nous nous contenterons de souligner toute la vigilance que nous porterons aux conditions de travail des personnels, qui constituent trop souvent la variable d'ajustement des gains de productivité.

Pour le reste, le SPAC CFDT, comme à l'accoutumée, prendra les responsabilités liées à sa signature, mais attend de l'administration un engagement sans faille, et une mise en œuvre rapide des mesures sociales.

Enfin, permettez-nous de rappeler que le dialogue social, ce sont certes ces rencontres triennales, aujourd'hui quadriennales, mais que cela doit être une exigence quotidienne au sein de la DGAC. Le protocole n'est pas une fin en soi, il doit constituer le début d'un processus actif, il doit permettre d'établir et d'entretenir la confiance entre l'administration et ses salariés.

Merci pour votre attention.

POUR NOUS ÉCRIRE :
SPAC.CFDT@WANADOO.FR

RETROUVEZ-NOUS SUR :
WWW.SPAC-CFDT.ORG

POUR PLUS D'INFOS
01 58 09 45 55